



RES 2010 Japon, domaine des biotechnologies

I. Conditions pratiques de participation

Contribution des institutions françaises

1. Envoi d'une mission d'une ou deux personnes représentant un établissement (université, Grande Ecole, PRES...)
- N.B. les frais de transport et de logement sont à la charge de chaque institution française.
2. Envoi de divers documents selon le calendrier ci-après.

Prestations apportées par l'Ambassade

1. Prise des rendez-vous individuels auprès des partenaires japonais des régions du Kantô et du Kansai
2. Organisation d'événements collectifs et de leur communication
3. Mise à disposition d'une aide linguistique pour vous assister dans vos déplacements et d'un interprète pour les traductions lors des manifestations collectives
4. Organisation de vos déplacements et de votre hébergement

Etapas principales du calendrier prévisionnel concernant la partie française.

1. 15 avril 2010 : annonce préliminaire de l'événement
2. 20 mai 2010 : description complète des RES 2010 et début de la campagne officielle d'inscription à l'événement
3. 15 juin 2010 : délai de réception des demandes d'inscription des établissements français.
4. 20 juin 2010- 30 juin 2010 :
 - Confirmation des inscriptions par l'Ambassade
 - Envoi par les établissements français des descriptions de leurs délégations.
 - Envoi par les établissements français du formulaire de participation définitif (« fiche profil »)
5. Mois de septembre 2010 : Envoi par les établissements français du matériel promotionnel à transmettre aux partenaires japonais.
6. 15 octobre 2010 : réception des fichiers informatiques correspondants aux présentations des établissements français.
7. 24 octobre 2010, 18h00 : réception des participants français à Tokyo (lieu à déterminer)